

LETTRE D'AUTORISATION (procuration)

Seul le propriétaire de l'immeuble visé peut formuler une demande.

Le propriétaire peut cependant mandater une autre personne à signer en son nom à l'aide d'une procuration écrite ou par le formulaire suivant. La procuration écrite ou le formulaire devra accompagner la demande.

Lorsque le propriétaire est une personne morale (compagnie) ou qu'il s'agit d'un immeuble en copropriété, une résolution du conseil d'administration désignant une personne pour la signature doit être adoptée à cet effet.

À : **MUNICIPALITÉ DE LAC-SUPÉRIEUR**
Service de l'urbanisme et de l'environnement
1281, chemin du Lac-Supérieur
Lac-Supérieur (Québec) J0T 1J0
Tél. : 819-681-3370 • Téléc. : 819-688-3010

De : _____
Nom du propriétaire

Adresse

Référence : _____
Site visé par la demande (adresse, no lot)

Nature de la demande

Monsieur, Madame,

_____ autorise _____
Propriétaire Délégué(e)

À formuler une demande auprès de la municipalité de Lac-Supérieur pour l'immeuble mentionnée ci-dessus.

Signature du propriétaire ou de
l'administrateur autorisé avec son titre

Date

No. De la résolution e la compagnie s'il y a lieu